

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**Délibération 2024-48 du conseil municipal du dix-huit septembre deux mil vingt-quatre**

Le dix-huit septembre deux-mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du Conseil Municipal : 27****Nombre de Conseillers en exercice : 27****Nombre de Conseillers présents physiquement : 17****Nombre de Conseillers votants : 24****Date de la convocation : 12 septembre 2024****Date de mise en ligne : 19 septembre 2024**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne		X	Béatrice DELQUIGNIE	
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Didier CLAVERIE	
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline		X	Martine LAUGE	
SALAT	Didier		X		
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre		X	Florent LALUCAA	
JAÉGLÉ	Christine		X		
CONESA	Claire		X		
BOONE	Emmanuelle		X	Stéphane LEYDERT	
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia		X	Pascal MORA	
SABLÉ	Corentin	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie		X	Agnès CASENAVE dit MILHET	
AUGUSTO	Alain	X			

**Informations diverses**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Désignation du secrétaire de la séance**

Candidat(e) : Florent LALUCAA est candidat

Florent LALUCAA est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## Délibération

### **2024-48 : Convention assistance technique et administrative de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) à la Commune pour l'accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie 2024-2028**

**Rapporteur : Stéphane LEYDERT**

Il est rappelé à l'Assemblée le projet de lancement d'un accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie 2024-2028.

A cette fin, il propose de confier au Service intercommunal voirie réseaux aménagement de l'APGL la réalisation d'une mission d'assistance technique et administrative.

Il est précisé que ceci suppose la conclusion d'une convention avec l'APGL, dont le projet est soumis à l'Assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

Considérant que la Commune n'est pas en mesure de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du service intercommunal voirie réseaux aménagement en temps partagé avec les autres Collectivités adhérentes à ce service.

Le Conseil Municipal est invité à :

#### **DECIDER**

Art 1 – De faire appel au service intercommunal voirie réseaux aménagement de l'APGL pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la Commune pour l'accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie 2024-2028 conformément aux termes du projet de convention de mis à disposition ci-annexé.

#### **AUTORISER**

Art 2 – Monsieur le Maire à signer cette convention.

#### **Délibération votée :**

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

LALUCAA Florent

